

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 4 mars 2025

N° VA_DEL2025_3

Objet : Présentation du rapport de l'année 2024 sur la situation de la Ville en matière de développement durable

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 mars à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Victor BURETTE, ayant donné pouvoir à Didier MANIER, Christian CARNOIS, ayant donné pouvoir à Claire MAIRIE, David DIARRA, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Nathalie PICQUOT, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Charles ANSSENS, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Violette SALANON, Farid OUKAID, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Charlène MARTIN, Antoine MARSZALEK étant excusés.

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales, prévu par l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, prévoit que ce rapport soit présenté par l'exécutif de la collectivité.

Ce décret concerne les collectivités territoriales et EPCI de plus de 50 000 habitants.

Le rapport prend en compte les cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L.110-1 du Code de l'environnement.

La loi ne prévoit pas que la présentation du rapport donne lieu à un débat ou à un vote, toutefois, afin d'attester de la présentation effective du rapport à l'organe délibérant de la collectivité, il convient que cette présentation fasse l'objet d'une délibération spécifique de l'organe délibérant.

Le rapport n'étant pas transmis aux services de l'État, cette délibération permet d'attester de son existence et de sa présentation. Cette dernière sera transmise avec le budget au représentant de l'État. Le rapport fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville.

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 6 février 2025, Il est proposé aux membres du conseil de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2024 sur la situation de la Ville en matière de développement

durable.

Politique publique (domaine-action-activité) : 03.3.1 Action développement durable

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Fabien DELECROIX

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 7 mars 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250304-209479-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 6 mars 2025



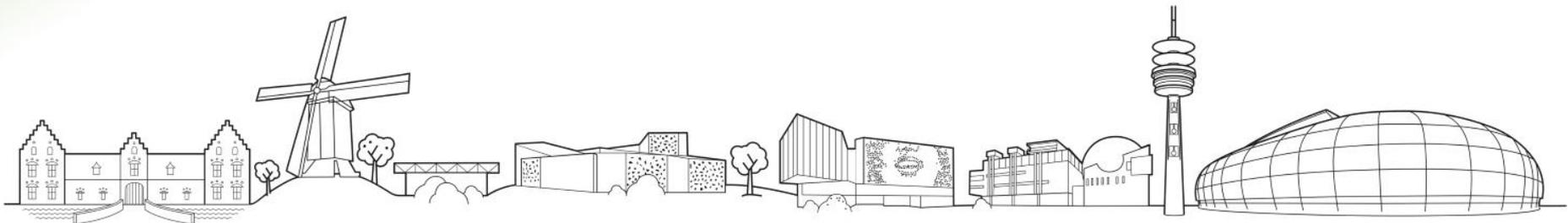
**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

Mars 2025

Service du Développement Durable

Rapport Développement Durable 2024





RAPPORT DU

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

2024





Villeneuve d'Ascq, une ville qui :

AGIT pour préserver son cadre de vie et garantir santé, sécurité et bien-être à ses citoyens

S'ENGAGE pour enclencher la transition écologique de son territoire

SE MOBILISE pour investir sur l'avenir et devenir un ambassadeur pour la nature

Ce dispositif vise à faire émerger, reconnaître et valoriser un **plan d'actions** en faveur de la biodiversité devant être mis en place à l'horizon **2027**.

Une Ville Nature



Une Ville Nature



Végétalisation des cours d'écoles



Plan Mares



Inventaires

Service Développement
Durable - 04/2025



Gestion Différenciée

Une Ville Nature : les inventaires 2024

Dans la continuité des inventaires déjà réalisés, des axes plus spécifiques en 2024 sur certaines cibles :

- Les chauves souris (Haute Borne et Ferme du Héron)
- Les amphibiens
- Les lépidoptères nocturnes (Forum Vert)
- Les orthoptères ...

Une Ville Nature : Quelques zooms

Inventaire lépidoptères nocturnes
au Forum vert



Capture avec
draps blanc
et lampe
Lepiled



Identification
sur place



Objectif : obtenir des données sur un îlot boisé au coeur
d'un tissu urbain

Une Ville Nature



Une Ville Nature

Inventaires Orthoptères



- Inventaires réalisés en août
- 10 transects de 10 mètres
- Comptage des individus à vue et au son



Zone 1
Refuge

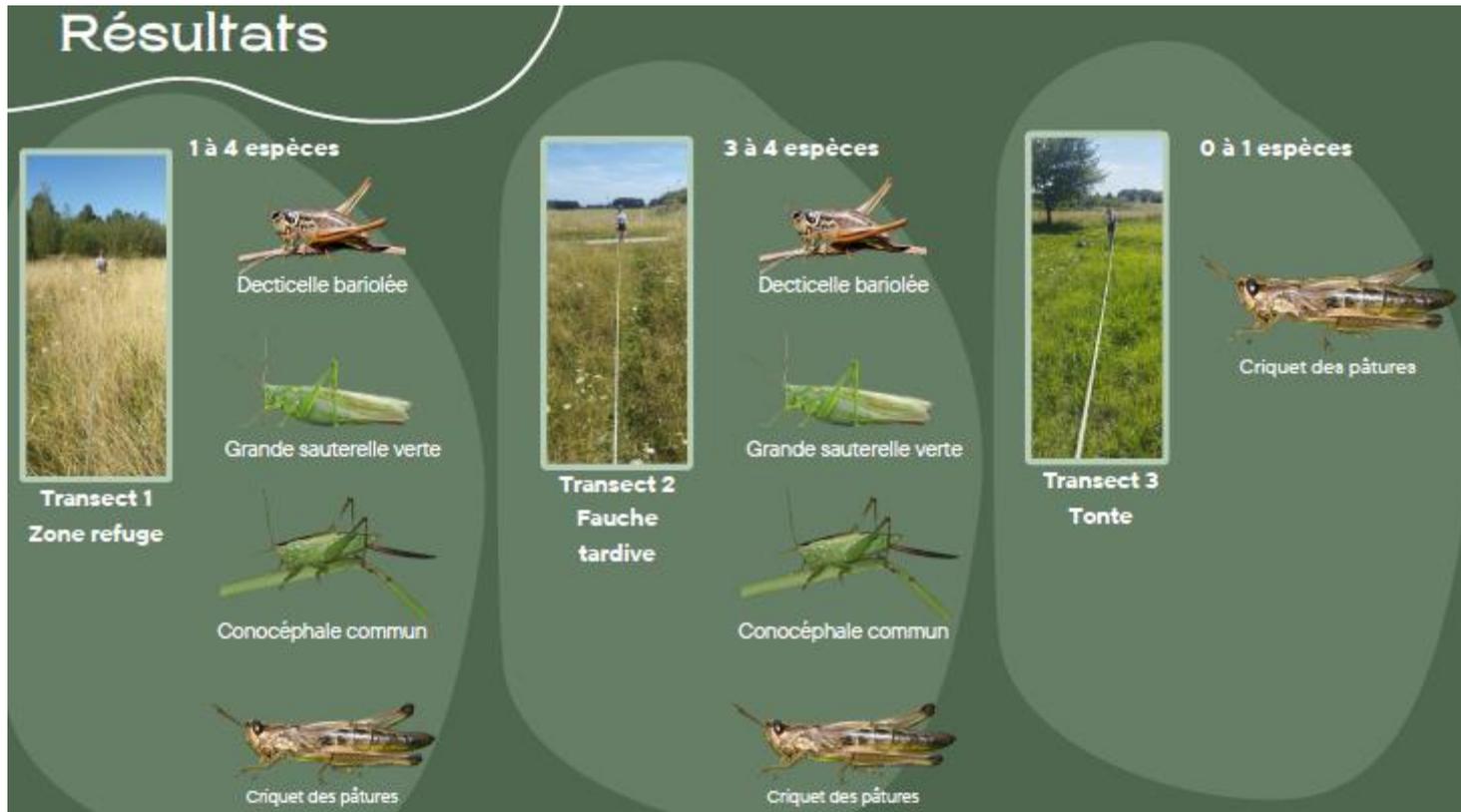


Zone 2
Fauche
tardive



Zone 3
Tonte

Une Ville Nature



Une Ville Nature

Mise en évidence de l'importance de la gestion



Decticelle bariolée



Conocéphale commun



Grande sauterelle verte

Espèces absentes en zones tondues



Maintenir les zones de fauche tardive et de refuge

Une Ville Nature : l'exemple de la Haute Borne



Une Ville Nature

Un exemple ?

Haute-Borne - 2021

Présence d'espèces patrimoniales à enjeux

UNE GESTION À ADAPTER !

Pouillot fitis

Hésérie de l'Alcée

Linotte mélodieuse



Une Ville Nature

Propositions de gestion



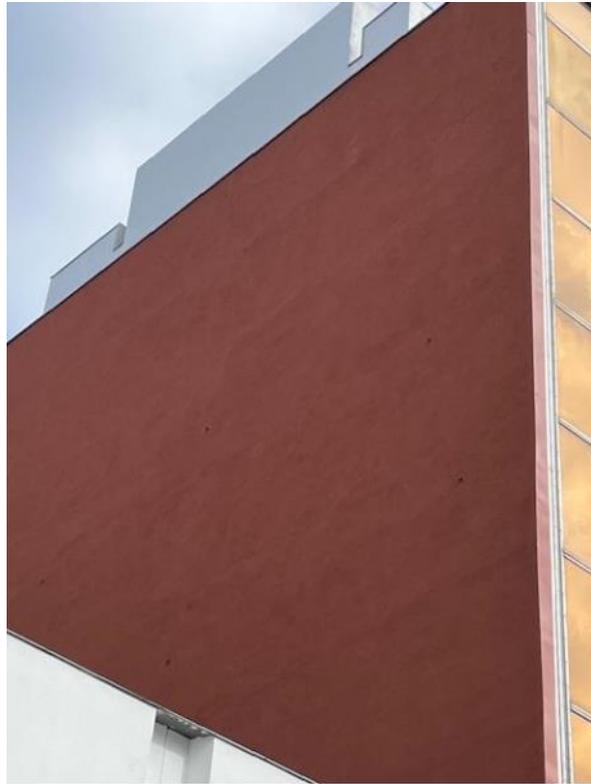
- FA Fauche
- FR Fauche à rotation
- LS Limitation des saules
- RE Refuge

Une Ville Nature



8 mares (sur)creusées pour garantir des zones en eau disponibles et favoriser le succès de reproduction des amphibiens, mais aussi des libellules et autres faune et flore aquatiques

Une Ville Nature : l'opération nichoirs



Pose de nichoirs et intégration lors de la rénovation de la façade.

Pose d'un bac à boue sur le toit de l'Hôtel de ville

Une Ville Nourricière

16 groupes de jardins familiaux
14 jardins partagés

Formations au jardinage
Une grainothèque

Un Guide sur les circuits courts

Animations et événements toute l'année



Une Ville Nourricière

82 hectares en Baux ruraux
environnementaux
Bientôt 10 hectares de vignes

Chantiers participatifs : Plantations de haies
bocagères et creusement de mares avec les
habitants



Energies

Plan de Sobriété énergétique

Mise en place du Marché Global de Performance Energétique

La Ville a déjà presque atteint l'objectif de réduction de 40 % des consommations prévu pour 2030

L'objectif est d'atteindre, à la fin du marché, un taux d'ENR&R (énergies renouvelables et de récupération) de 28 % pour le chauffage et de 100 % pour l'électricité.

Energies : zoom sur le Centre Nautique Babylone



Ombrières photovoltaïques



Chaudière biomasse
d'une puissance de 100 kilowatts

QUELQUES CHIFFRES

- **555** kWc (puissance totale)
- **88,4 %** d'auto-consommation collective
 - **20,1 %** d'auto-production
 - production attendue : **494** MWh/an
(l'équivalent de consommation de 100 appartements de 50 m²)

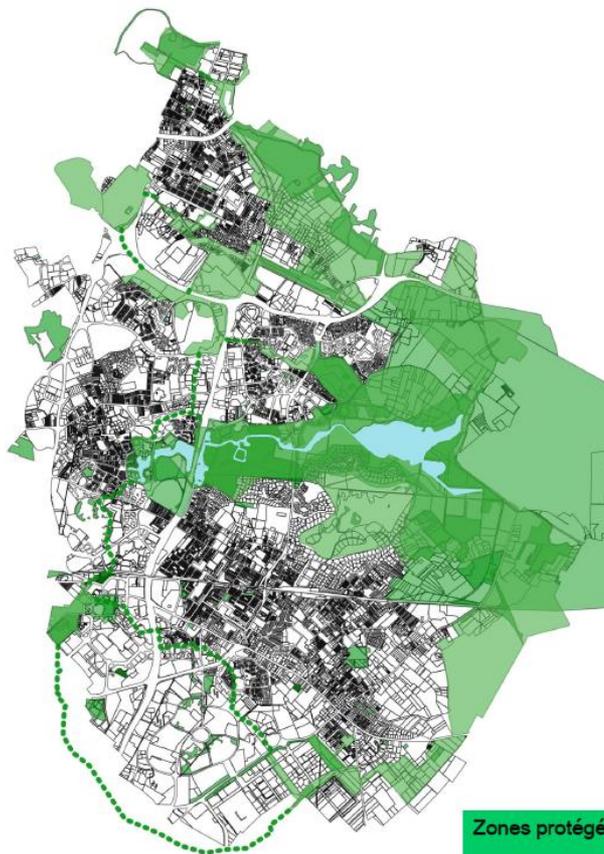
Energies : Le schéma directeur d'aménagement lumière

Rénovation pragmatique et fonctionnelle
du réseau d'éclairage pour :

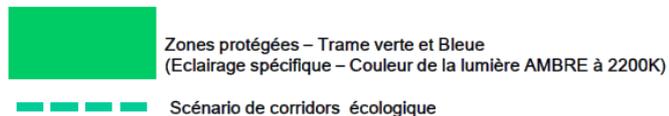
- l'amélioration et la hiérarchisation des éclairagements (sobriété)
- pour la valorisation de l'espace urbain diurne et nocturne
- et pour le respect de l'environnement

Energies

ZONES NATURELLES PROTÉGÉES



Les zones naturelles protégées identifiées sur la commune, pouvant être des corridors ou réservoirs de biodiversité, permettent de définir à proximité, un éclairage approprié, respectueux de cet environnement.



Zones protégées – Trame verte et Bleue
(Éclairage spécifique – Couleur de la lumière AMBRE à 2200K)

Mobilités



Mobilités : sécurisation et aménagements



Grâce aux récents aménagements à Villeneuve d'Ascq, ce sont désormais **plus de 14 km de pistes cyclables** qui relient Hem et le Pont de Fives à Lille.



Mobilités : apprentissage, animations et enquêtes



Quelques chiffres :

- 26 classes du CE1 au CM2 (586 écoliers) ont bénéficiées d'animations et sorties vélo
- 30 % de réponses à l'enquête sur la mobilité scolaire
- 100 vélos réparés avec les jantes du Nord
- 1269 vélos gardiennés lors des manifestations
- 10 sorties vélos avec les habitants dans les quartiers et autres villes voisines

MERCI

